

Paris, le 19 avril 2020

À l'attention de Monsieur Teulier,
Directeur Académique des services de l'Éducation nationale
12 Boulevard d'Indochine, 75019, Paris

Objet : Postes à profil mouvement intra-départemental

Monsieur le Directeur Académique des services de l'Éducation nationale,

Nous avons découvert avec stupeur de nouvelles dispositions dans la circulaire pour le mouvement intra-académique.

Nos organisations sont très attachées à l'équité et à la transparence dans les opérations administratives. Malgré l'opposition exprimée lors de groupes de travail et CTA, l'Académie semble profiter de la loi de Transformation de la Fonction publique pour faire passer un certain nombre de mesures, sans aucune prise en compte des discussions avec les représentant-es du personnel. La multiplication des postes à profil en est le triste exemple.

Avec le profilage des postes des directions d'école en REP+, des enseignant-es en section internationale, des ERUN, des professeur-es ressources en ASH, c'est un réel changement idéologique qui s'opère.

En ce qui concerne les ERUN et les professeur-es ressources, ces postes s'obtenaient auparavant par la participation au mouvement suivie d'un entretien. Ainsi, le barème était primordial dans la première étape. Pour nos organisations syndicales, seul le barème permet d'assurer une réelle égalité de traitement entre tous-tes et d'assurer la transparence administrative.

Pour les postes de direction en REP+, nous dénonçons cette nouvelle disposition qui ferait penser que l'exercice y est différent, tant du point de vue professionnel que du service rendu aux usager-es.

Nos organisations considèrent que seule la participation au mouvement permet d'obtenir un poste à titre définitif. Ce pilier d'équité vient donc d'être balayé par l'Académie. Nos organisations s'inquiètent pour les droits des personnels et par là sur l'assurance de la continuité de service public d'éducation sur tout notre territoire.

Par conséquent, les organisations syndicales SNUipp-FSU, SNUDI-FO, SE-UNSA et SUD éducation vous demandent de bien vouloir annuler le recrutement par le biais d'entretien pour ces postes.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez croire, Monsieur le DASEN, en notre profond attachement au service public d'éducation.

**Les organisations syndicales parisiennes,
SNUipp-FSU, SNUDI-FO, SE-UNSA, SUD éducation**